
Augmentation des performances des collectes de piles et accumulateurs

KERVAL Centre Armor

69, rue Chaptal
22000 Saint Brieuc
[Voir le site internet](#)

Auteur :

Gilles Merrien
direction@smictomdeschatelets.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Entre 2000 et 2001, le SMICTOM des Châtelets a mis en place une opération pilote de collecte sélective des piles usagées. 180 conteneurs à piles ont été distribués aux mairies, écoles primaires, collèges et lycées.

Parallèlement, une campagne de communication, lancée pour inciter les particuliers et les scolaires à trier cette catégorie de déchets toxiques, a permis d'augmenter de manière sensible les quantités de piles collectées. Le particulier dispose désormais de plusieurs solutions pour déposer ses piles : déchèteries, conteneurs à piles dans les espaces publics, bornes chez les commerçants ou dans les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS).

Malgré cela, seules 40 % des piles sont collectées (23 tonnes sur 60 tonnes de piles neuves achetées chaque année). Les déchèteries et les bornes Eco-piles reçoivent, elles, environ 60 % des dépôts.

Face à ces résultats, une action de relance de la collecte des piles et déchets assimilés est jugée nécessaire.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

L'action proposée consiste à **augmenter les quantités de piles usagées collectées** par :

- une sensibilisation accrue des particuliers,
- la mise à disposition de moyens de pré-collecte,
- la multiplication des possibilités de dépôts de proximité pour piles usagées (bornes..).

et parallèlement, **modifier les comportements et les choix de consommation** afin de minimiser la production de piles usagées (Achats d'appareils économes en énergie, piles rechargeables...).

Résultats quantitatifs

Augmentation de 13 tonnes des quantités de piles usagées collectées.

L'action a permis d'optimiser les performances de collecte sélective des piles usagées par apport volontaire avec un taux de captage qui passe de 40 à 60 %, dont :

- Quantité collectée en déchèteries : 14,35 tonnes représentant 38 % de plus qu'en 2005 (8,9 tonnes) et 19 % de plus qu'en 2004 (11,6 tonnes).

Une diffusion massive de moyens de collecte.

- Diffusion de 36 400 cubes de pré-collecte "Corepile" via les bulletins municipaux depuis décembre 2005
- Distribution de 90 bornes à piles supplémentaires dans les établissements recevant du public (bibliothèques, Maison de la Jeunesse et de la Culture, foyers de jeunes travailleurs, administrations....), soit un ratio de 1 borne pour 500 habitants.

Résultats qualitatifs

- Sensibilisation des ménages à la protection de l'environnement et au tri sélectif des déchets toxiques.
- Amélioration de la qualité du compost d'Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) : diminution prévue de la quantité de traces d'éléments métalliques.
- Meilleure connaissance de la contribution en métaux lourds des piles usagées dans les OMR par une analyse régulière de la qualité des composts en sortie de l'unité de traitement des Châtelets.

MISE EN OEUVRE

Planning

Plusieurs axes d'action retenus par le Contrat d'Objectifs Territorial Déchets (CTD) sont mis en œuvre :

- Le développement de l'achat Eco-responsable (Piles rechargeables).
- L'évolution des comportements à la consommation :
 - encourager les consommations alternatives permettant d'éviter le recours aux piles,
 - favoriser les appareils économes permettant d'augmenter la durée de vie des piles.
- La matérialisation de la pré-collecte dans les ménages.
- Le développement du nombre de bornes Eco-piles sur le territoire.
- Le renforcement de la communication autour de la collecte sélective des piles usagées et des bornes à disposition.
- Le développement d'actions spécifiques afin d'améliorer le taux de captage des piles boutons, quatre fois plus faible que celui des piles alcalines.
- L'anticipation de l'arrivée de nouveaux types d'accumulateurs toxiques (Ex : batteries de portables...)
 - adapter la communication à ce type de déchets.
 - préparer les moyens de collecte spécifiques.

Suivi et réflexion accompagnent l'opération

- Suivi des tonnages collectés dans les déchèteries du territoire.
- Suivi de l'impact sur la qualité du compost.
- Poursuite de la diffusion des cubes Corepile dans toutes les communes
- Etude d'une démarche de prévention de la production des piles usagées
- Réflexion sur l'amélioration du taux de captage des piles boutons.

Moyens humains

-

Moyens financiers

Budget prévisionnel

Investissement : 15 000 € HT dont SMICTOM 80 % - Conseil Général 20 %

Communication : 7 000 € HT dont SMICTOM 60 % - Conseil Général 20 % - ADEME 20 %

Moyens techniques

- Boîtes de pré-collecte
- Bornes de collecte

Il faut ajouter les contributions indirectes des communes, Etablissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI), COREPILE via la mise à disposition de supports, des bulletins communaux....

Partenaires mobilisés

- Communes et EPCI de collecte
- COREPILE
- GMS
- Chambre de Commerce et d'Industrie
- Chambre des Métiers
- Associations de consommateurs
- Education Nationale

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

-

Difficultés rencontrées

-

Recommandations éventuelles

Equiper, adapter la communication, suivre les résultats, anticiper

Mots clés

DECHETERIE | MENAGE | COLLECTE SEPAREE | CAMPAGNE
D'INFORMATION

Dernière actualisation

Juillet 2021

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Stéphane LECOINTE
stephane.lecointe@ademe.fr
Direction régionale Bretagne